

# MAIRIE LE MAZEAU

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 OCTOBRE 2016

\* \* \* \* \*

L'an deux mil seize, le six octobre, à 18 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BORDET Bernard, Maire.

\* \* \* \* \*

**ETAIENT PRESENTS: MM BORDET B, GUITON P, BRISSON N, BOUHIER BONNEAU B, GIRAUD P, GROUSSET S, HERHARD AM, LUCAS M, VEILLAT FABIEN F**

**ETAIT EXCUSE : Mr LAUMOND F**

### **1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 SEPTEMBRE 2016:**

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 15 septembre 2016.

**2°) CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE VOIRIE :** Vu les travaux de grosses réparations de voirie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la mission d'assistance technique à l'Agence de service aux collectivités locales. Après lecture de la convention, le Conseil Municipal donne son approbation et autorise le Maire à la signer. Coût de la mission 4 900 € HT.

Les travaux du programme voirie sont commencés à la Sèvre, à la Poublée 1, à la Poublée 2, et doivent se terminer fin de semaine prochaine. Une grille a également été posée au carrefour de du chemin des Groies et de la route de Ste Christine.

**3°) EXTENSION DU RESEAU EAU POTABLE:** Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le devis détaillé pour l'extension du réseau d'eau potable, chemin de la Sangle. Accord du Conseil Municipal pour un montant de 1 673.35 € TTC

### **4°) PROJET DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :**

- Monsieur le Maire présente le projet de programme avec les différentes fiches techniques, et propose que celui-ci soit approuvé.
  - Restructuration de locaux existants – SU : 126 m<sup>2</sup>
  - Extension des locaux : SU : 107 m<sup>2</sup>
  - Démolition de bâtiments existants et réaménagement des abords extérieurs
- **Coût estimatif des travaux :**
  - **407 550.00 € HT**

- Monsieur le Maire indique que des consultations ont été lancées auprès de plusieurs bureaux d'études :

Contrôle technique : APAVE = 4370 € HT  
BTP Consultants = 6380 € HT  
SOCOTEC = 4160 € HT

Coordination SPS : MSB = 2820 € HT  
SOCOTEC = 4874.25 € HT

Diagnostic amiante/plomb/parasites : APAVE = 1030€ HT  
APTIMMO = 391.66 € HT  
SOCOTEC = 1200 € HT

Après divers échanges, le Conseil Municipal,

Décide d'approuver le programme présenté. Quelques modifications seront à apporter au niveau des fiches techniques (voir un revêtement mural pour affichage, voir carrelage du local de stockage du matériel de sport, ...)

Décide de lancer la procédure de mise en concurrence pour le choix du maître d'œuvre,

Attribue :

- le marché pour le contrôle technique à la société SOCOTEC pour 4 160 € HT
- Le marché de coordination SPS à la société MSB pour 2 820 € HT
- Le marché Diagnostic amiante/plomb/parasites à la société APT'IMMO POUR 391.66 € HT

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour lancer les différentes procédures de mise en concurrence, pour signer les marchés attribués ci-dessus, pour solliciter les subventions relatives à cette opération.

## **5°) RENOUELEMENT DE LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT**

### **COMMUNAL AUPRES DU SIGE (Syndicat intercommunal de la gestion des écoles):**

Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention de mise à disposition de Mme Nadine Michaud auprès du SIGE qui prend en charge le temps de surveillance des enfants dans la cour de l'école tous les mercredis de 11 h 30 à 12 h 30. Le Conseil Municipal donne son accord pour signer la convention pour une durée de 3 ans.

## **6°) ILLUMINATIONS DE NOEL :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de vérifier l'état des sujets lumineux et voir les points d'illuminations qui pourraient également être rajoutés.

La commission Environnement et cadre de vie se réunira le 11 octobre à 18 h 30 pour faire le bilan et passer commande des fournitures nécessaires.

## **7°) DECISION MODIFICATIVE:**

Modification des crédits sur le budget communal

- Compte 673 : + 700 €
- Compte 6135 : - 700 €

## 8°) QUESTIONS DIVERSES :

### - Mr Le Maire :

- annonce la pose de 2 armoires pour la fibre optique et le très haut débit (une sera installée à côté du panneau d'affichage de la Mairie, et l'autre au carrefour de la route de Ste Christine, Place des platanes)
- rappelle qu'il est urgent de changer le poêle de l'école élémentaire avant la Toussaint (coût environ 1500 €, voir éventuellement radiateurs électriques....)
- informe que le site internet a été remis à jour
- donne lecture d'une lettre de Mr et Mme Hervé Courseau, mécontents du projet du lotissement Le Dezais, limitrophe de leur propriété. Une négociation est actuellement en cours pour l'achat d'une bande de terrain d'environ 4 m, propriété du Diocèse.

### - Mr M Lucas :

- Signale des problèmes avec des chiens appartenant à Daniel ou Thomas Letard qui sont régulièrement en divagation jusque chez lui et ses voisins. Le Maire répond qu'il est intervenu et que s'il y a récurrence, les chiens iront en fourrière.

### - Mr P Guiton :

- Demande pour l'association MAZ'ARTS si la commune pourrait attribuer une aide d'environ 1000 euros pour l'achat de matériaux permettant la création d'un support adaptable au podium qui servirait de décor théâtral. Cette structure resterait communale et servirait également à d'autres associations, écoles... Cette demande entraîne une discussion, pas toujours favorable. Cette nouvelle association n'a pas encore de fonds propres pour assumer un tel investissement et une pièce de théâtre doit être jouée dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Le but du Président de l'association est de créer une animation sur la commune pour le bien-être culturel des Mazéens et le dynamisme qui en découlera pour la commune. Chacun doit y réfléchir et voir avec objectivité quelle réponse peut être donnée.

### Mme S Grousset :

- Evoque le stationnement illicite des camping-cars
- Signale qu'il serait utile d'avoir un espace pour le dépôt des déchets verts. Cette opération est en cours avec la Communauté de Communes
- Rappelle qu'il y a eu de nombreuses micro-coupures

### Mr N Brisson :

- Signale qu'il faudrait revoir l'entretien des ports, notamment celui de la Sangle (bateaux coulés...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

B. BORDET